

Psychologie

Avantage MC - Demande d'intervention

La MC intervient jusqu'à 20 € par consultation psychologique et jusqu'à 360 € par an, sans plafond du nombre de séances. Valable pour les séances individuelles, familiales ou de couple non remboursées par l'assurance obligatoire et effectuées par un prestataire agréé ou au sein d'une structure collective reconnue par la MC (listes accessibles sur mc.be/psy ou auprès de votre conseiller).



À compléter par le bénéficiaire

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____

Numéro de registre national: _____

Rue et n°: _____

CP et localité: _____

Tél. ou GSM : _____

E-mail : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____

À compléter par le prestataire

Je soussigné(e) _____, prestataire dans un(e)

- centre de planning service de santé mentale polyclinique maison médicale
 centre à approche pluridisciplinaire et spécifique (asbl) autre : _____

Je soussigné(e) _____, prestataire agréé par la Commission des psychologues et/ou détenteur d'un visa ou agrément délivré par le SPF Santé publique certifie avoir assuré les séances de psychologie clinique suivantes, et que celles-ci ne font pas l'objet d'un remboursement de l'assurance obligatoire :

Date de prestation	Montant

Date de prestation	Montant

Date de prestation	Montant

Plusieurs documents (reprenant une ou plusieurs séances) peuvent être remis à la MC sur l'année. Le remboursement se poursuit jusqu'au plafond de 360 €.

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____

Cachet du prestataire :

Montant valable depuis le 01.01.2023.

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant le protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer.

Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579 BP 40 à 1031 Bruxelles. Janvier 2024.

EN SAVOIR PLUS ?

Appelez le 081 81 28 28 ou adressez-vous à votre conseiller via mc.be/contact

